

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT »

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine -

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT-MONOPRIX » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 17 juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes : Mr Walid BEN SALAH (FINOR) et Mr Mohamed Imed LOUKIL (FMBZ KPMG Tunisie).

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX
BILAN CONSOLIDE

Montants exprimés en dinar tunisien

ACTIFS	Notes	2025	2024
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Ecart d'acquisition		39 869	39 869
Amortissements		(39 869)	(39 869)
Ecart d'acquisition net	5	-	-
Immobilisations incorporelles		42 476 899	40 803 554
Amortissements		(33 444 914)	(31 319 293)
Immobilisations incorporelles nettes	6	9 031 985	9 484 261
Immobilisations corporelles		468 888 199	453 071 933
Amortissements		(301 191 754)	(283 620 013)
Immobilisations corporelles nettes	7	167 696 445	169 451 920
Immobilisations financières		12 205 798	12 170 029
Provisions		(8 994 786)	(8 994 786)
Immobilisations financières nettes	8	3 211 012	3 175 243
Total des actifs immobilisés		179 939 442	182 111 424
Autres actifs non courants	9	1 471 706	1 557 513
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		181 411 148	183 668 937
ACTIFS COURANTS			
Stocks		86 640 867	85 558 026
Provisions		(1 990 376)	(2 234 624)
Stocks nets	10	84 650 491	83 323 402
Clients et comptes rattachés		24 412 400	20 777 861
Provisions		(5 315 401)	(4 979 597)
Clients et comptes rattachés nets	11	19 096 999	15 798 264
Autres actifs courants		73 209 458	66 240 573
Actif d'impôt différé		814 549	863 161
Provisions		(2 188 675)	(2 073 389)
Autres actifs courants nets	12	71 835 332	65 030 345
Placements et autres actifs financiers		13 062 171	6 627 243
Liquidités et équivalents de liquidités	13	48 508 650	24 812 732
Provisions		-	-
Liquidités et équivalents de liquidités nets		48 508 650	24 812 732
TOTALE DES ACTIFS COURANTS		237 153 643	195 591 986
TOTAL DES ACTIFS		418 564 791	379 260 923

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX
BILAN CONSOLIDE

Montants exprimés en dinar tunisien

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2025	2024
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)			
Capital social	14	50 691 472	50 691 472
Actions propres		(6 920 026)	(6 920 026)
Réserves consolidées	15	1 786 253	(1 220 963)
Résultat consolidé de l'exercice	16	14 037 927	6 872 913
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	17	59 595 626	49 423 396
INTERETS DES MINORITAIRES			
Parts des intérêts minoritaires dans les capitaux et réserves consolidées		29 222 404	29 332 150
Parts des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		1 287 758	1 209 716
TOTAL DES INTERETS DES MINORITAIRES		30 510 162	30 541 866
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts bancaires		44 637 758	37 272 181
Indemnités de départ à la retraite		4 404 192	3 956 270 (*)
Dépôts et cautionnements reçus		65 077	65 077
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	18	49 107 027	41 293 528
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	19	174 504 583	135 451 315
Autres passifs courants	20	65 544 131	57 829 611 (*)
Concours bancaires et autres passifs financiers	21	39 303 262	64 721 207
TOTAL PASSIFS COURANTS		279 351 976	258 002 133
TOTAL DES PASSIFS		328 459 003	299 295 661
TOTAL DE CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		418 564 791	379 260 923

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. note 20)

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	22	854 342 087	753 997 490
Autres revenus d'exploitation	23	21 589 426	21 280 445
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		875 931 513	775 277 935
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et autres achats consommés	24	(672 533 002)	(586 214 624)
Achats d'approvisionnement consommés	24	(17 684 328)	(18 586 523)
Charges de personnel	25	(86 706 983)	(76 113 830)
Dotations aux amortissements et aux provisions	26	(22 422 055)	(23 882 718)
Autres charges d'exploitation	27	(48 371 426)	(50 998 655)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(847 717 794)	(755 796 350)
RESULTAT D'EXPLOITATION		28 213 719	19 481 585
Charges financières	28	(7 902 155)	(9 086 399)
Produits financiers	29	2 930 669	2 468 321
Autres gains ordinaires	30	905 627	503 860
Autres pertes ordinaires	31	(3 824 763)	(1 394 445)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		20 323 097	11 972 922
Impôts sur les bénéfices		(4 364 834)	(3 635 616)
Contribution sociale de solidarité		(583 966)	(581 467)
(Charge) / Produit d'impôt différé		(48 612)	326 790
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		15 325 685	8 082 629
Autres pertes extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		15 325 685	8 082 629
Résultat net de l'ensemble consolidé		15 325 685	8 082 629
Intérêts minoritaires		1 287 758	1 209 716
Résultat net (Part du Groupe)		14 037 927	6 872 913
Effet des modifications comptables		-	-
Résultat après modifications comptables (part du groupe)		14 037 927	6 872 913

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	2025	2024
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements reçus des clients		935 756 911	832 438 634
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(861 105 435)	(796 179 337)
Intérêts payés		(7 159 152)	(9 943 442)
Intérêts reçus		1 663 856	1 805 918
Impôts sur les sociétés payés		(73 985)	(407 976)
Autres flux liés à l'exploitation		3 639 534	67 546
		72 721 729	27 781 343
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(19 564 699)	(15 140 509)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		80 578	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		296 755	150 072
(Décaissements) / Encaissements sur intérêts, dividendes et jetons de présence		(24 225)	271 485
Décaissements sur placements		(6 500 000)	(6 000 000)
		(25 711 591)	(20 718 952)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Distribution de dividendes		(3 801 860)	(2 496 924)
Autres distributions		(1 341 599)	(1 522 750)
Encaissements provenant des emprunts et des billets de trésorerie		21 800 000	9 300 000
Remboursement d'emprunts et de billets de trésorerie		(15 189 669)	(32 687 149)
Encaissements / (Décaissements) suite rachats ou achats billets de trésorerie		(10 140 000)	-
		(8 673 129)	(27 406 823)
VARIATION DE TRESORERIE			
		38 337 009	(20 344 432)
Trésorerie au début de l'exercice		(5 352 696)	14 991 736
Trésorerie à la clôture de l'exercice		32 984 313	(5 352 696)

**GROUPE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
SNMVT- MONOPRIX**

**TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion du groupe SNMVT au 31 décembre 2025 se présente comme suit :

Produits	2025	2024	Charges	2025	2024	Soldes intermédiaires	2025	2024
Revenus et autres produits d'exploitation	875 931 513	775 277 935	Coût des ventes	690 217 330	604 801 147			
TOTAL	875 931 513	775 277 935		690 217 330	604 801 147	Marge Commerciale	185 714 183	170 476 788
Marge commerciale	185 714 183	170 476 788	Autres charges externes	44 147 010	46 861 545			
TOTAL	185 714 183	170 476 788	TOTAL	44 147 010	46 861 545	Valeur Ajoutée Brute	141 567 173	123 615 243
Valeur ajoutée brute	141 567 173	123 615 243	Impôts et taxes	4 224 416	4 137 110			
			Charges de personnel	86 706 983	76 113 830			
TOTAL	141 567 173	123 615 243	TOTAL	90 931 399	80 250 940	Excédent Brut d'Exploitation	50 635 774	43 364 303
Excédent Brut d'Exploitation	50 635 774	43 364 303	Autres charges et pertes	3 824 763	1 394 445			
Autres produits et gains	905 627	503 860	Charges financières	7 902 155	9 086 399			
Produits financiers	2 930 669	2 468 321	Dotations aux amortissements et aux provisions	22 422 055	23 882 718			
			Impôts sur les bénéfices	4 364 834	3 635 616			
			Contribution sociale de solidarité	583 966	581 467			
			Charge / (Produit) d'impôt différé	48 612	(326 790)			
TOTAL	54 472 070	46 336 484	TOTAL	39 146 385	38 253 855	Résultat des activités ordinaires	15 325 685	8 082 629
Résultat positif des activités ordinaires	15 325 685	8 082 629	Résultat négatif des activités ordinaires	-	-			
Gains extraordinaires			Pertes extraordinaires	-	-			
TOTAL	15 325 685	8 082 629	TOTAL	-	-	Résultat net	15 325 685	8 082 629

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
SNMVT-MONOPRIX

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

1. Présentation des sociétés consolidées

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – SNMVT, est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits.

La SNMVT MONOPRIX détient une participation directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples,

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 99,94% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 43,008% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 97.65% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la SNMVT dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veilleuse et n'a assuré aucune prestation au profit de la SNMVT.

La SNMVT a racheté en juin 2009, les 99,99% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces - TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La SNMVT a participé à hauteur de 4,55% du capital de la société « SNMVT INTERNATIONAL » société de service partiellement exportatrice.

La SNMVT a participé à hauteur de 50% du capital de la société « UNITED DECS » société de commerce international.

La SNMVT-MONOPRIX détient directement 5,86% du capital de la société de promotion immobilière « STONE HEART » et elle détient le restant du capital indirectement par ses filiales la SIM (52,73%) et la SGS (41,41%).

2. Méthodes de consolidation utilisées et périmètre de consolidation

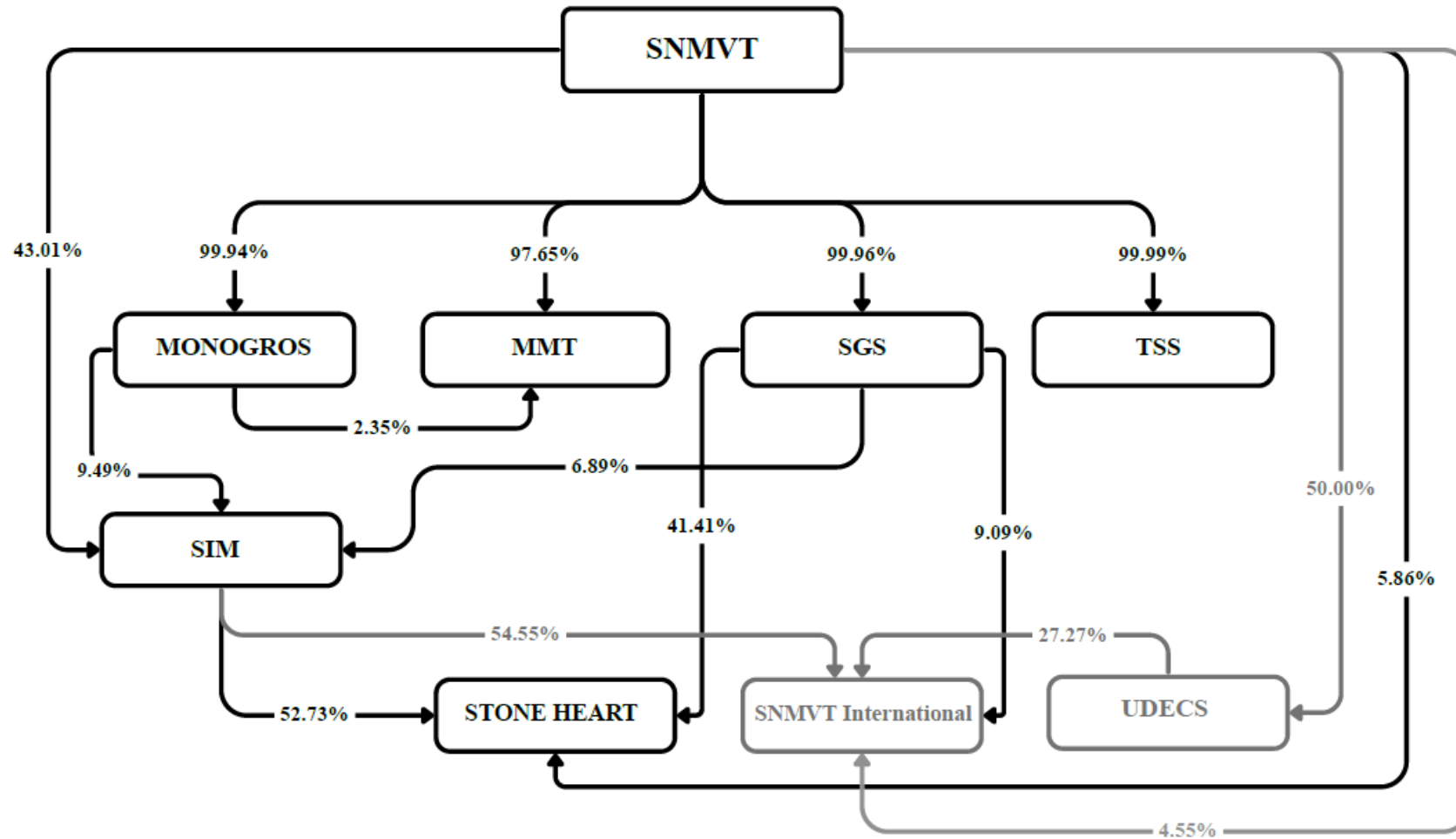
Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

- **L'intégration globale** : Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées. Les capitaux propres et le résultat sont ensuite répartis entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires minoritaires, en contre-partie de l'élimination du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés. Cette méthode est appliquée aux sociétés contrôlées d'une manière exclusive par le groupe.
- **L'intégration proportionnelle** : Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes des entreprises consolidées. A cet effet, l'intégration des éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint ne s'effectue qu'au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation d'intérêts minoritaires directs. Les opérations et comptes réciproques sont, au préalable, éliminés. Cette méthode est appliquée aux sociétés placées sous un contrôle conjoint.
- **La mise en équivalence** : Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice. Les opérations et comptes entre la société mise en équivalence et les autres entreprises consolidées sont, au préalable, éliminés.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable.

3. Le tableau suivant détaille le périmètre et les méthodes de consolidation retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés de la SNMVT- MONOPRIX.

Structure Juridique du Groupe SNMVT au 31 décembre 2025



Les méthodes de consolidation retenues au 31 décembre 2025 se détaillent par filiale ainsi :

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	Commercial	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	78,56%
MMT	Commercial	100%	Filiale	Intégration globale	99,99%
SGS	Commercial	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commercial	99,94%	Filiale	Intégration globale	99,94%
SIM	Promotion immobilière	59,38%	Filiale	Intégration globale	59,37%
TSS	Commercial	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,999%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	95,46%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-

Par ailleurs, les pourcentages de contrôle ainsi que les pourcentages d'intérêts n'ont subi aucun changement par rapport à l'exercice 2024.

4. Méthodes comptables adoptées par le Groupe

Les états financiers consolidés sont préparés en conformité aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que spécifiés notamment par la norme comptable générale et les normes comptables de consolidations n° 35, 36, 37 et 38.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ainsi :

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine en retenant le coût historique.

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Par dérogation à ce principe les immobilisations corporelles de la société SAHARA CONFORT – « TSS » et en particulier les terrains de la société ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Le différentiel de valorisation a été porté au niveau des capitaux propres de cette dernière.

4.2 Titres de participations

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale.

4.3 Traitement de la prise de contrôle de la société SGS

La prise de contrôle de la société SGS réalisée en août 2003, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur préconisée par la norme comptable n°38 relative aux regroupements d'entreprises. Selon cette méthode, le coût d'acquisition et les actifs (y compris les fonds de commerce) et passifs de la SGS ont été évalués à leur juste valeur. L'écart d'acquisition négatif dégagé suite à cette méthode et conformément au paragraphe 35 de la dite norme, est venu en diminution de l'évaluation des fonds de commerce dont la valeur a été réduite d'égal montant.

4.4 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation, déterminés à la date de chaque acquisition, par la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée, ont été, compte tenu de leur caractère peu significatif, totalement amortis au cours de l'exercice 2005.

4.5 Dates de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés intégrées globalement arrêtés au 31 décembre.

4.6 Filiales exclues de la consolidation

Les filiales SNMVT INTERNATIONAL et UNITED DECS, contrôlées respectivement à hauteur de 95,46% et 50% ont été exclues en 2015 du périmètre de consolidation, et ce conformément au paragraphe 11 (b) de la norme comptable 35 du système comptable des entreprises qui exclut toute filiale soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

En effet, ces deux filiales, qui travaillaient exclusivement pour les deux sociétés installées en Lybie dont les deux uniques magasins ont été fermés depuis janvier 2015 en raison de la détérioration des conditions sécuritaire que connaît ce pays depuis la révolution et particulièrement depuis début 2015, ont vu leurs activités totalement arrêtées, y compris les programmes prévisionnels de développement par l'ouverture progressive de plusieurs nouveaux magasins.

5. Ecart d'acquisition

Ce compte correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors des prises de contrôle successifs par la SNMVT des filiales MONOGROS et la SIM, ainsi que les écarts d'acquisition dégagés suite aux participations aux différentes augmentations du capital des sociétés SIM. Ces écarts et compte tenu de leur caractère peu significatif, ont été totalement résorbés durant l'exercice 2005 et les exercices de leur constatation. Ce compte se détaille comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la SIM	83 980	83 980
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de MONOGROS dans la SIM	(63 922)	(63 922)
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la MONOGROS	19 811	19 811
Total des écarts d'acquisition	39 869	39 869
A déduire amortissement des écarts d'acquisition	(39 869)	(39 869)
Total des écarts d'acquisition, nets	-	-

6. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent au 31 décembre 2025 à 9 031 985 DT, contre 9 484 261 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Logiciels informatiques	16 665 370	14 970 294
Fonds de commerce SNMVT	10 715 474	10 715 474
Fonds de commerce SGS	807 975	807 975
Fonds de commerce SIM	1 344 796	1 344 796
Fonds de commerce TSS	12 000	12 000
Fonds de commerce et goodwill de la SGS comptabilisés selon la méthode de la juste valeur	12 838 300	12 838 300
Immobilisations incorporelles en cours	92 984	114 715
Total immobilisations incorporelles brutes	42 476 899	40 803 554
A déduire amortissement des logiciels	(14 125 974)	(12 385 168)
A déduire amortissement des fonds de commerce SNMVT	(4 725 954)	(4 366 678)
A déduire amortissement des fonds de commerce SGS	(397 890)	(372 351)
A déduire amortissement des fonds de commerce SIM	(1 344 796)	(1 344 796)
A déduire amortissement des fonds de commerce TSS	(12 000)	(12 000)
A déduire amortissement des fonds de commerce et goodwill comptabilisés selon la méthode de la juste valeur	(12 838 300)	(12 838 300)
Total Amortissements	(33 444 914)	(31 319 293)
TOTAL, net	9 031 985	9 484 261

7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent au 31 décembre 2025 à 167 696 445 DT, contre 169 451 920 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

Immobilisations corporelles, nettes	SNMVT-MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	STONE HEART	Ecart réévaluation SH	TSS	Ecart réévaluation TSS	Total
Terrain	3 712 272	345 868	792 062	-	28 237 769	1 960 153	1 623 059	5 080 660	1 696 740	4 332 494	47 781 077
Construction	9 143 994	11 522 484	4 350 150	174 836	42 635 878	117 644	7 583 440	-	5 615 190	-	81 143 616
Agencements, Aménagements des constructions	582 043	-	1 045 769	28 230	5 037 012	47 024	17 340	-	1 290 943	-	8 048 361
Matériel et Outillage	123 807 429	654 180	-	5 127 566	5 585	7 950 745	79 477	-	1 391 637	-	139 016 619
Petit matériel et outillage	8 937 368	171	-	349 063	645	847 822	1 620	-	1 058	-	10 137 747
Matériel de transport de personnes	10 531	250 000	-	3 146 907	266 753	-	-	-	40 359	-	3 714 550
Matériel de transport de biens	1 183 483	-	-	13 069 307	-	197 524	-	-	173 128	-	14 623 442
Autre matériel de transport	1 211 545	6 638	-	3 237 326	-	203 526	-	-	14 534	-	4 673 569
Équipement de bureau	101 278 778	2 960 444	-	11 682 700	1 526 720	7 286 997	418 798	-	-	-	125 154 437
Matériel informatique	7 791 399	50 405	-	14 762 731	1 186	123 756	-	-	356 222	-	23 085 699
Agencements, aménagements divers	2 088 456	922 595	-	605 135	256 347	56 872	3 065	-	80 938	-	4 013 408
Immobilisations en cours	2 310 626	-	-	(31 177)	4 439 203	505 944	-	-	39 579	-	7 264 175
Avances sur immobilisations en cours	-	-	-	-	231 499	-	-	-	-	-	231 499
Total Immobilisations corporelles brutes	262 057 924	16 712 785	6 187 981	52 152 624	82 638 597	19 298 007	9 726 799	5 080 660	10 700 328	4 332 494	468 888 199
Immobilisations corporelles (Amortissements)											
Construction	7 426 140	8 951 743	4 350 151	45 128	17 950 820	26 912	2 097 102	-	3 397 352	-	44 245 348
Agencements, aménagements des constructions	278 951	-	1 045 769	9 572	3 686 255	12 124	(14 200)	-	-	-	5 018 471
Matériel et Outillage	92 705 074	654 180	-	4 215 541	5 585	5 814 450	48 863	-	1 391 637	-	104 835 330
Petit matériel et outillage	5 163 692	171	-	316 217	645	491 929	1 067	-	1 058	-	5 974 779
Matériel de transport de personnes	10 531	250 000	-	-	266 753	-	-	-	40 359	-	567 643
Matériel de transport de biens	468 412	-	-	11 978 192	-	125 343	-	-	173 128	-	12 745 075
Autre matériel de transport	1 749 036	922 595	-	455 114	231 984	54 863	3 048	-	80 938	-	3 497 578
Équipement de bureau	76 997 189	2 955 994	-	10 702 682	1 446 117	6 030 272	308 319	-	1 290 943	-	99 731 516
Matériel informatique	947 076	6 638	-	2 960 700	-	202 346	-	-	14 534	-	4 131 294
Agencements, aménagements divers	6 138 305	50 405	-	13 834 410	1 186	64 192	-	-	356 222	-	20 444 720
Total amortissements	191 884 406	13 791 726	5 395 920	44 517 556	23 589 345	12 822 431	2 444 199	-	6 746 171	-	301 191 754
Total Immobilisations corporelles nettes	70 173 518	2 921 059	792 061	7 635 068	59 049 252	6 475 576	7 282 600	5 080 660	3 954 157	4 332 494	167 696 445

8. Immobilisations Financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2025 à 3 211 012 DT, contre 3 175 243 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Titres de participation	8 951 382	8 951 382
Prêts à plus d'un an	575 723	575 723
Dépôts et cautionnements	2 678 693	2 642 924
Total immobilisations financières brutes	12 205 798	12 170 029
A déduire les provisions sur les titres de participations	(8 403 718)	(8 403 718)
A déduire les provisions sur les Prêts TSS	(575 723)	(575 723)
A déduire les provisions sur les dépôts et cautionnements	(15 345)	(15 345)
Total provisions	(8 994 786)	(8 994 786)
TOTAL, net	3 211 012	3 175 243

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, l'importance du patrimoine immobilier, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation, les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat.

Participations	2025	Provisions	Net
SNMVT INTERNATIONAL	3 750 100	(3 750 100)	-
UNITED DECS	3 000 000	(2 745 569)	254 431
UNITED MANAGEMENT	1 714 812	(1 714 812)	-
DINDY	191 680	-	191 680
TRG Négoce (Ex. GEMO)	50 000	-	50 000
TDA	40 000	(40 000)	-
STAC'S	34 380	(34 380)	-
ETTHIMAR	30 000	(30 000)	-
BTS	20 000	-	20 000
MEDIAL	18 000	(18 000)	-
SEPRIM	15 000	(15 000)	-
BTE	10 340	-	10 340
UNICOD	6 000	-	6 000
SORIB	100	-	100
RAYEN DISTRIBUTION	4	(4)	-
AUTRES	70 966	(55 853)	15 113
TOTAL	8 951 382	(8 403 718)	547 664

9. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 1 471 706 DT, contre 1 557 513 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Frais préliminaires MMT	3 241	3 241
Frais préliminaires MGS	25 407	62 683
Frais préliminaires SIM	14 166	12 445
Frais préliminaires SNMVT	1 250 396	1 349 613
Charges à répartir SGS	30 148	45 371
Charges à répartir MGS	109 141	22 478
Charges à répartir MMT	39 207	61 682
TOTAL	1 471 706	1 557 513

10. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2025 à 84 650 491 DT, contre 83 323 402 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Stocks de marchandises	83 076 804	83 856 678
Stocks des consommables	3 514 321	1 651 606
Travaux en cours	49 742	49 742
TOTAL, Brut	86 640 867	85 558 026
Provisions sur les marchandises	(1 990 376)	(2 234 624)
TOTAL, Net	84 650 491	83 323 402

11. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2025 à 19 096 699 DT, contre 15 798 264 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Clients et comptes rattachés	21 929 876	18 708 516
Clients douteux	2 482 524	2 069 345
TOTAL, Brut	24 412 400	20 777 861
Provisions sur clients et les comptes rattachés	(5 315 401)	(4 979 597)
TOTAL, Net	19 096 999	15 798 264

12. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2025 à 71 835 332 DT, contre 65 030 345 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Personnel	1 773 159	1 747 556
Etat et collectivités publiques, AP ET IS à reporter	45 942 106	44 348 636
Etat et collectivités publiques, RS effectuées par des tiers	1 146 191	826 933
Etat et collectivités publiques, TVA et DC à reporter	3 931 831	3 077 140
Débiteurs divers	11 388 923	5 463 416
Charges constatées d'avance	2 968 838	1 805 394
Produits à recevoir et produits constatés d'avance	38 799	39 329
Compte d'attente	6 019 611	8 932 169
Actif d'impôt différé	814 549	863 161
TOTAL, Brut	74 024 007	67 103 734
Provisions sur les autres actifs	(2 188 675)	(2 073 389)
TOTAL, net	71 835 332	65 030 345

13. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2025 à 13 062 171 DT, contre 6 627 243 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit.

(Montants en DT)	2025	2024
Titres de placements	12 532 581	6 047 468
Prêts au personnel à plus d'un an	517 540	560 965
Autres placements courants	12 050	18 810
TOTAL	13 062 171	6 627 243

14. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2025 à 48 508 650 DT contre un solde de 24 812 732 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Placements courants et billets de trésorerie	16 500 000	9 000 000
Chèques à encaisser	33 740	214 468
Banques	27 440 670	11 015 282
Caisses	4 534 240	4 582 982
TOTAL	48 508 650	24 812 732

14. Capital social

Le capital social de la société consolidante la SNMVT Monoprix s'élève à 50 691 472 DT et est composé de 25 345 736 actions de 2 dinars de nominal chacune.

15. Réserves consolidées

Les réserves consolidées s'élèvent au 31 décembre 2025 à 1 786 253, contre un solde négatif de 1 220 963 DT au 31 décembre 2024.

16. Résultat consolidé

Le résultat consolidé au 31 décembre 2025 est bénéficiaire de 14 037 927 DT, contre un bénéfice de 6 872 913 DT au 31 décembre 2024.

17. Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres consolidés (part du groupe) après le résultat de l'exercice, s'élèvent au 31 décembre 2025 à 59 595 626 DT contre un solde de 49 423 396 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	
Capitaux propres au 31 déc. 2024	49 423 396
Subvention	(16 743)
Distribution des dividendes	(3 801 860)
Ajustement répartition capitaux propres	(47 094)
Capitaux propres avant résultat consolidé 2025	45 557 699
Résultat consolidé 2025	14 037 927
Capitaux propres au 31 déc. 2025	59 595 626

18. Passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 49 107 027 DT contre 41 293 528 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Emprunts bancaires	44 637 758	37 272 181
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	4 404 192	3 956 270 (*)
Autres dettes à plus d'un an	65 077	65 077
TOTAL	49 107 027	41 293 528

(*) Reclassement de la provision pour indemnités de départ à la retraite qui était présentée en 2024 parmi les autres passifs courants, vers les autres passifs non courants au 31 décembre 2025.

19. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2025 à 174 504 583 DT, contre un solde de 135 451 315 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Fournisseurs d'exploitation	71 806 388	69 559 552
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	89 874 992	58 037 330
Fournisseurs d'investissement	1 708 162	1 653 936
Fournisseurs d'investissement, effets à payer	791 308	188 831
Fournisseurs retenues de garantie et prorata	143 586	160 800
Fournisseurs, factures non parvenues	10 180 147	5 850 866
TOTAL	174 504 583	135 451 315

20. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 65 544 131 DT, contre un solde de 57 829 611 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Clients créditeurs	2 557 387	2 487 045
Personnel	7 996 739	6 872 790
Etat, impôts et taxes	14 799 485	13 318 747
Comptes courants actionnaires	46 314	45 408
Créditeurs divers, CNSS	5 503 644	4 713 833
Créditeurs divers, assurances groupes	1 077 842	2 009 514
Autres créditeurs divers	749 668	614 167
Congés Payés	3 152 503	2 901 204
Comptes de régularisation	15 733 064	10 729 095 (*)
Produits perçus d'avance	788 796	704 236
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	13 138 689	13 433 572
TOTAL	65 544 131	57 829 611

(*) Reclassement de la provision pour indemnités de départ à la retraite qui était présentée en 2024 parmi les autres passifs courants, vers les autres passifs non courants au 31 décembre 2025.

21. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2025 à 39 303 262 DT, contre un solde de 64 721 207 DT au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Emprunts bancaires à moins d'un an	12 080 362	15 614 819
Crédit de gestion	3 200 281	5 306 364
Effets escomptés	8 190 414	6 911 619
Billets de trésorerie	15 000 000	7 000 000
Emprunts, intérêts courus	195 016	197 136
Concours bancaires	637 189	29 691 269
TOTAL	39 303 262	64 721 207

22. Revenus

Les revenus totalisent un montant de 854 342 087 DT au cours de l'exercice 2025 contre un montant de 753 997 490 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Ventes des marchandises chez la SNMVT	831 292 285	732 595 162
Ventes des marchandises chez MONOGROS	7 093 182	3 829 079
Ventes des marchandises et produits finis chez MMT	3 636 838	5 896 953
Ventes des marchandises chez SGS	11 795 732	10 979 302
Revenus chez SIM	404 255	523 901
Revenus chez TSS	25 998	23 800
Revenus chez SH	93 797	149 293
TOTAL	854 342 087	753 997 490

23. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent un montant de 21 589 426 DT à la clôture de l'exercice 2025 contre un montant de 21 280 445 DT à la clôture de l'exercice 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Produits des activités connexes	20 686 124	20 432 787
Vente emballages	552 665	546 440
Vente déchets valorisables	350 637	301 218
TOTAL	21 589 426	21 280 445

24. Achats de marchandises et autres achats consommés

Les achats consommés totalisent un montant de 672 553 002 DT au titre de l'exercice 2025, contre 586 214 624 DT au titre de l'exercice 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Achats de marchandises SNMVT	487 940 443	439 335 872
Achats de marchandises MONOGROS	102 335 536	93 507 612
Achats de marchandises MMT	65 346 602	47 936 579
Achats de marchandises SGS	8 550 394	7 983 751
Achats de matières premières MMT	7 366 428	7 828 746
Variation de stocks (approvisionnement et marchandises) SNMVT	2 060 305	(9 067 552)
Variation de stocks (approvisionnement et marchandises) MONOGROS	(965 038)	(1 526 474)
Variation de stocks (approvisionnement et marchandises) MMT	(134 996)	247 043
Variation de stocks (approvisionnement et marchandises) SGS	33 328	(30 952)
TOTAL	672 553 002	586 214 624

25. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2025 à 86 706 983 DT, contre 76 113 830 DT à la clôture de l'exercice 2024, et se présentent ainsi :

(Montants en DT)	2025	2024
Personnel – Salaires et compléments de salaires	70 691 261	62 003 724
Dotation aux provisions pour congés payés	213 358	474 516
Dotation aux provisions pour indemnité de départ à la retraite	447 922	497 654
Charges sociales	13 172 565	11 465 842
Autres charges de personnel	2 181 877	1 672 094
TOTAL	86 706 983	76 113 830

26. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions totalisent un montant de 22 422 055 DT au titre de l'exercice 2025, contre 23 882 718 DT au titre de l'exercice 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Dotation amortissement des immobilisations incorporelles	2 125 620	2 041 698
Dotation amortissement des immobilisations corporelles	19 180 087	19 964 282
Dotation aux résorptions des autres actifs non courants	987 909	1 055 907
Dotation aux provisions clients, chèques et traites impayés	2 666 016	2 861 042
Dotation aux provisions sur les stocks	1 990 376	2 234 624
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	80 272	510 865
Dotation provision pour risques fournisseurs et d'exploitation	6 305 661	4 266 012
Reprises sur provisions pour dépréciations des stocks	(2 234 624)	(3 165 510)
Reprises sur provisions pour dépréciations des clients promotion	(2 497 806)	(2 702 444)
Reprises sur provisions sur les chèques impayés	(37 066)	(7 391)
Reprises sur provisions sur risques fournisseurs et d'exploitation	(6 144 390)	(3 176 367)
TOTAL	22 422 055	23 882 718

27. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitations totalisent un montant de 48 371 426 DT à la clôture de l'exercice 2025 contre un montant de 50 998 655 DT à la clôture de l'exercice 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Locations et charges locatives	13 558 834	12 895 148
Entretiens et réparations	7 259 599	7 019 516
Prestations de services extérieures	1 211 004	5 463 552
Primes d'assurance	964 981	937 970
Autres services extérieurs	3 212 035	3 159 367
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	5 385 876	5 110 579
Frais de publicité et de publication	4 302 619	4 968 369
Frais de transport et transport sur achat	3 581 388	3 285 157
Voyages, déplacement et missions	2 287 197	1 891 611
Frais postaux et de télécommunication	1 080 595	1 007 370
Frais bancaires	1 302 882	1 094 604
Impôts et taxes	4 224 416	4 137 110
Autres charges ordinaires	-	28 302
TOTAL	48 371 426	50 998 655

28. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent un montant de 7 902 155 DT au titre de l'exercice 2025 contre un montant de 9 086 399 DT au titre de l'exercice 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Intérêts des emprunts bancaires	5 322 650	5 828 369
Intérêts sur comptes courants bancaires	1 472 734	1 725 031
Intérêts sur billets de trésorerie	1 055 399	1 486 689
Pertes de change	46 530	39 185
Charges nettes / cession actions	0	0
Autres charges financières	4 842	7 125
TOTAL	7 902 155	9 086 399

29. Produits financiers

Les produits financiers totalisent un montant de 2 930 669 DT au titre de l'exercice 2025 contre un montant de 2 468 321 DT au titre de l'exercice 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Produits des comptes courants bancaires	1 068 884	350 078
Revenus des placements et bons de trésorerie	1 752 115	2 038 474
Dividendes et jetons des présences	4	35 571
Plus-values sur cession de valeurs mobilières	60 329	339
Gains de change	49 337	43 859
TOTAL	2 930 669	2 468 321

30. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent un montant de 905 627 DT au titre de l'exercice 2025 contre un montant de 503 860 DT au titre de l'exercice 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Produits nets sur cession d'immobilisations	328 966	257 316
Autres gains ordinaires	576 661	246 544
TOTAL	905 627	503 860

31. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent un montant de 3 824 763 DT au titre de l'exercice 2025 contre un montant de 1 394 445 DT au titre de l'exercice 2024, et se détaillent comme suit :

(Montants en DT)	2025	2024
Autres pertes ordinaires	3 820 186	1 460 875
Différence de caisse	4 577	(66 430)
TOTAL	3 824 763	1 394 445

32. Autres notes sur les états financiers consolidés

L'impôt différé relatif à la marge interne réalisée par MONOGROS et incluse dans les stocks de la SNMVT Monoprix, a été déterminé sur la base du taux de 20% au titre des exercices 2024 et 2025 soit un impact négatif de 48 612 DT au titre de l'exercice 2025.

Aucun autre impôt différé n'a été comptabilisé.

33. Evénements postérieures à la date de clôture des états financiers consolidés

Aucun évènement significatif n'est survenu après la date de clôture des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025.

34. Engagements hors bilan du groupe

Les engagements hors bilan du groupe au 31 décembre 2025 correspondent principalement à ceux de la SNMVT-Monoprix et se détaillent ainsi :

- Engagement donné en faveur d'Attijari Banque au titre de nantissement de fonds de commerce en couverture des crédits d'investissement obtenus par la société SNMVT-Monoprix à concurrence de 56 000 000 DT.
- Engagement donné en faveur d'Amen Banque au titre de nantissement de fonds de commerce en couverture des crédits d'investissement obtenus par la société SNMVT-Monoprix à concurrence de 15 500 000 DT.
- Engagements donnés en faveur de la société MONOGROS à titre de cautions solidaires en couverture de différents crédits obtenus par cette dernière pour des montants contractuels totalisant 12 400 000 DT.
- Engagement donné en faveur de La Banque de Tunisie au titre de nantissement de fonds de commerce en couverture des crédits d'investissement obtenus par la société Monogros à hauteur de 10 000 000 DT
- Aval sur la Tunisie donné par Attijari Banque à la société SNMVT-Monoprix pour 500 000 DT.

- Ligne d'escompte sur la Tunisie donnée par la BIAT non utilisée par Monogros d'un montant de 1 809 586 DT
- Engagements par signature reçus par Monogros d'un montant de 1 820 382 DT

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2025**

**Mesdames, Messieurs les actionnaires,
de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T – MONOPRIX »**

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe « SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » , faisant ressortir un total bilan consolidé de 418 564 791 DT et un résultat consolidé bénéficiaire de 14 037 927 DT, et qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Existence et évaluation des stocks :

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérées comme question clé de l'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actif du bilan consolidé (Cf Note aux états financiers N°10) et les risques liés aux mouvements des stocks des dépôts aux magasins, ainsi qu'au suivi de leur rotation.

Nos procédures d'audit ont comporté notamment l'évaluation du dispositif de contrôle interne pour le suivi des entrées en stock et la gestion de leurs mouvements, ainsi que la mise en place d'un contrôle des opérations des inventaires physiques, avec une présence aux inventaires des dépôts et d'un échantillon de magasins sélectionnés, ainsi que l'audit des stocks à rotation lente pour se prononcer sur la sincérité des provisions s'y rattachant inscrites en comptabilité.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe de l'exercice 2025 incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la conclusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriés dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Nous déterminons, parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la SNMVT-Monoprix et de ses filiales.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Conformité aux dispositions du code des sociétés commerciales

Contrairement aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales, la société MONOGROS-SA détient 1,49% du capital de la société SNMVT-Monoprix SA alors que cette dernière détient 99,94% du capital de la société MONOGROS-SA.

Tunis, le 25 mai 2026

Les commissaires aux comptes

**F.M.B.Z KPMG Tunisie
Mohamed Imed LOUKIL**

**FINOR
Walid BEN SALAH**